

**PV n° 48 du 6 juin 2023**

# L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF  
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



**SECRETARIAT**

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



**05 65 35 68 10**



**secretariat@district-foot-lot.fff.fr**

## CARNET NOIR



*Le Président, Serge MARTIN,  
Les membres du Comité Directeur,  
Le personnel administratif et technique,  
présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Gilles ROQUES, membre de  
la Commission des Jeunes, pour le décès de sa mère.*

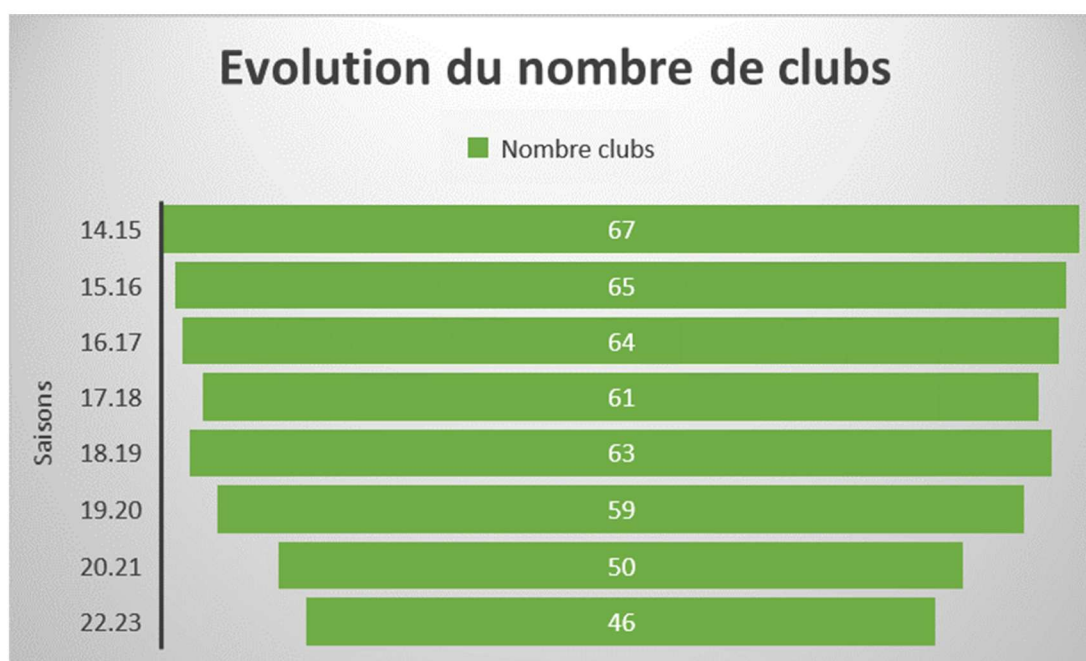
# COMPTE RENDU D'ACTIVITE

## SAISON 2022/2023

### 1<sup>er</sup> partie

#### EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS DEPUIS 2014/2015

Saisons	14.15	15.16	16.17	17.18	18.19	19.20	20.21	22.23
Nombre clubs	67	65	64	61	63	59	50	46



## COMMISSION DU BENEVOLAT

**Présidente** : Claudine VERMANDE,

**Membres** : Gille ESTIVALS, Daniel SOURZAT, Michel TEULIERES.

Après un peu de retard dans l'attribution des médailles, à la suite de la pandémie qui a sévi les années précédentes, la Commission du Bénévolat a enfin pu distribuer les médailles de la saison 2021/2022. Une cérémonie a eu lieu, à cet effet au Restaurant La Chartreuse à Cahors, le vendredi 7 octobre 2022.

La Commission s'est ensuite réunie le 16 février dernier afin d'étudier les dossiers proposés par les clubs pour le Challenge du Meilleur Dirigeant. Douze dossiers nous sont parvenus.

Malheureusement, certains n'étaient pas recevables ; en effet, les critères d'attribution étant incontournables : il faut une licence de dirigeant avec cinq années de licences consécutives.

Cette saison, quatre bénévoles ont été retenus. Une soirée les a réunis le 3 mars 2023 au restaurant La Chartreuse en présence de Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue d'Occitanie.

Enfin les récipiendaires ont ensuite pu assister à la finale de la Coupe de France au Stade de France les 29 et 30 avril, ainsi qu'au repas de gala offert par la FFF. Les clubs ont pour leur part reçu 500 €.

En septembre prochain aura lieu la remise des médailles pour la saison 2022/2023.

N'hésitez pas à nous proposer des personnes pour les médailles ainsi que pour le Challenge du Meilleur Dirigeant, la commission étudiera toutes vos propositions.

Claudine VERMANDE



Un séjour à Paris pour quatre dirigeant (e)s, accompagnés par le Président du District, M. Serge MARTIN.





Soirée du 3 mars dernier au Restaurant La Chartreuse

## **COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES LITIGES**

La Commission de Discipline et des Litiges est composée comme suit :

Président : Jean Luc BOYER

Secrétaire : Christian MASSE

Membres : Jean Michel IBORRA ; Christophe BOUSQUET ; Dominique BRAS ; Georges DA COSTA ; Patrick GOUSSET ; Aubert LAMBLIN ; Daniel LAPLACE ; Jean Luc MURET ; José SAGAZ.

Instructeurs : Jean Christophe MARZEC ; Jacques PONS et Pierre TERRE.

Pour la saison 2022/2023 au 5 juin 2023, la Commission de Discipline et des Litiges s'est réunie à 10 reprises en séances plénières pour l'examen de 12 dossiers disciplinaires dont 3 avec instruction.

En séances restreintes, la Commission a traité tout le long de la saison (à raison d'une réunion environ par semaine), pas moins de 1 948 dossiers disciplinaires ou règlementaires ; ce qui représente plus de 302 dossiers supplémentaires par rapport à la saison dernière.



Observatoire des comportements - Saison 2022-2023  
Edition générale du 01/07/2022 au 04/06/2023  
DISTRICT LOT FOOTBALL



Cadre spécifique	
Statistiques générales du 01/07/2022 au 04/06/2023	
Centres participants	1
Matches joués	1 789
Matches concernés par au moins un incident	11
<b>Proportion des matchs concernés par les incidents</b>	<b>0.6%</b>
Incidents recensés	16

1  
DISTRICT

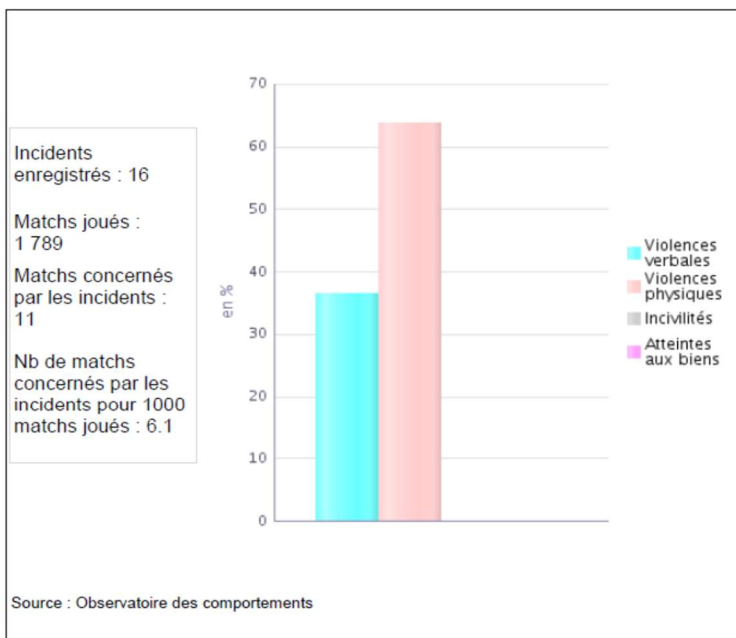
1  
CENTRE DE  
GESTION  
PARTICIPANT



Ventilation des principaux incidents



Type d'agression / type d'incident	Nombre	Pourcentage
<b>Violences verbales</b>	<b>4</b>	<b>36.4%</b>
Propos grossiers / injurieux	4	36.4%
Menace / Intimidation	0	0.0%
<b>Violences physiques</b>	<b>7</b>	<b>63.6%</b>
Coup / Brutalité	6	54.6%
Bagarre / Echauffourée	0	0.0%
Bousculade	1	9.1%
Tentative de coup(s)	0	0.0%
Agression par arme	0	0.0%
<b>Incivilités</b>	<b>0</b>	<b>0.0%</b>
Jet de projectiles	0	0.0%
Crachat	0	0.0%
Geste / Comportement obscène	0	0.0%
<b>Atteintes aux biens</b>	<b>0</b>	<b>0.0%</b>
Dégradation	0	0.0%
Vol	0	0.0%
Incendie	0	0.0%
<b>TOTAUX</b>	<b>11</b>	
Incidents supplémentaires	5	





## Répartition des types d'agression par catégories



Totaux par type d'agression	TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
TOTAUX	11	10	0	1	0	0	0	0	0
Violences verbales	4	4	0	0	0	0	0	0	0
Violences physiques	7	6	0	1	0	0	0	0	0
Incidents supplémentaires	5	5	0	0	0	0	0	0	0

Glossaire
> 18 ans = Seniors Libres + Foot Entreprise
Football d'Animation = catégories U7 à U13
Féminine Jeunes = catégories U13F - U15F - U18F
Incidents supplémentaires = Autres incidents par match concerné



## Ventilation des principaux incidents par catégories



	Types d'incidents	TOTAUX	> 18 ans	17-18 ans	15-16 ans	13-14 ans	Football d'Animation	Féminine Seniors	Féminine Jeunes	Futsal
	TOTAUX	11	10	0	1	0	0	0	0	0
Violences verbales	Propos grossiers / injurieux	4	4	0	0	0	0	0	0	0
	Menace / Intimidation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences physiques	Coup / Brutalité	6	5	0	1	0	0	0	0	0
	Bagarre / Echauffourée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bousculade	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	Tentative de coup(s)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agression par arme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incivilités	Jet de projectiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Crachat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Geste / Comportement obscène	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Atteintes aux biens	Dégradation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Vol	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Incendie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Matches joués	1 789	771	1	61	197	569	100	90	0
	Nombre pour mille	6.1	13.0	0.0	16.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

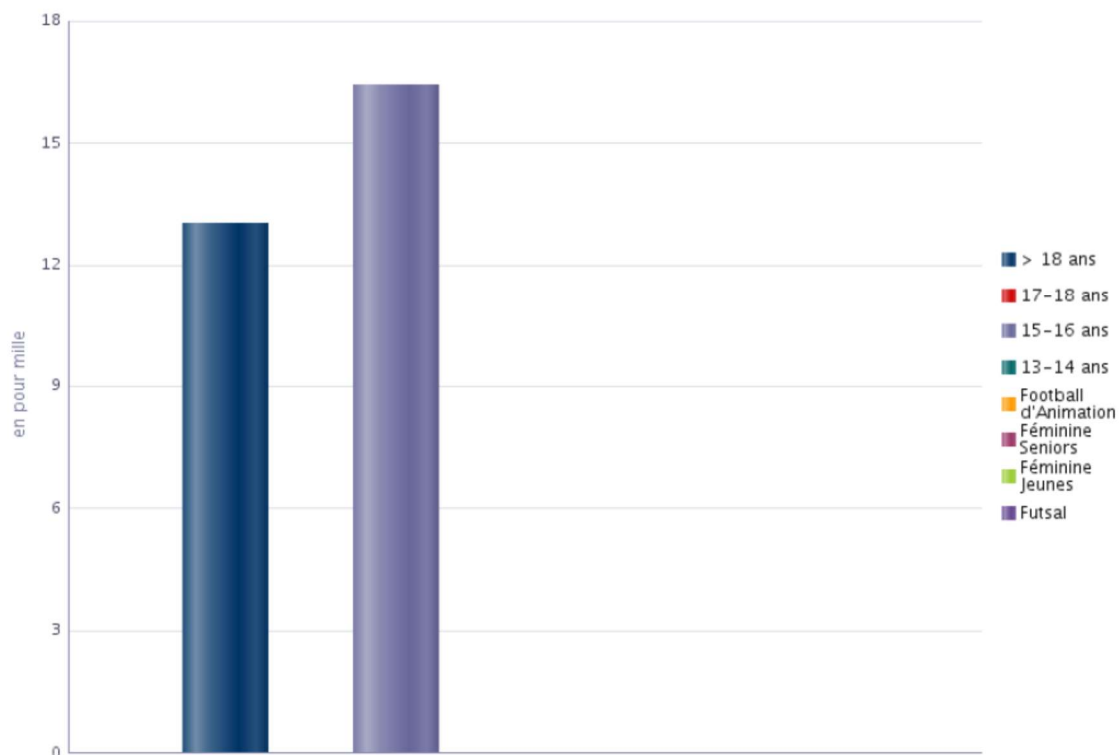


## Répartition des principaux incidents par catégories pour 1000 matchs joués

*Nb de matchs concernés par un incident / nb de matchs joués dans la catégorie*



Incidents enregistrés : 16  
Matchs joués : 1 789  
Matchs concernés par les incidents : 11  
Nb de matchs concernés par les incidents pour 1000 matchs joués : 6.1



Source : Observatoire des comportements



Motifs	Dossier	Nombre	%
100 Se rendre coupable d'un comportement antisportif.		46	2.36
101 Enfreint Avec Persistance Les Lois Du Jeu		2	0.10
102 Contestation Des Decisions De L'Arbitre		24	1.23
106 Propos injurieux ou grossiers envers officiel pendant la rencontre		1	0.05
108 Propos injurieux envers arbitre pendant le match		1	0.05
113 + acte de brutalité envers adversaire pendant la rencontre.		2	0.10
114 Intimidation verbale envers arbitre après rencontre		1	0.05
128 Propos injurieux et/ou grossiers et/ou obscène envers adversaire pendant la rencontre		2	0.10
207 Faute Grossiere		1	0.05
209 Tentative de coup(s) envers adversaire pendant la rencontre		1	0.05
211 Deuxieme Avertissement Au Cours D'Un Match		3	0.15
240 Manquement sur l'application des sanctions.		1	0.05
240 Manquements aux devoirs d'un Président		1	0.05
240 Responsable comportement supporter et sécurité vestiaires		1	0.05
244 + propos obscènes envers arbitre après la rencontre		1	0.05
244 + propos obscènes envers arbitre pendant la rencontre.		1	0.05
254 Comportement grossier et/ou injurieux d'un dirigeant envers un joueur		1	0.05
291 Acte De Brutalite		8	0.41
302 Propos grossiers/injurieux envers arbitre.		2	0.10
311 Joueur/dirigeant sous le coup d'une suspension		1	0.05
321 Comportement obscène envers officiel		1	0.05
335 Bousculade envers adversaire pendant la rencontre		5	0.26
403 Comportement grossier/injurieux de la part d'un entraîneur envers un autre entraîneur		1	0.05
403 Pénétrer ou revenir sur le terrain sans autorisation		1	0.05
403 et comportement grossier/injurieux de la part d'un éducateur envers un autre éducateur		1	0.05
520 Envahissement du terrain.		1	0.05
520 Infraction Police des terrains		1	0.05
520 Propos grossiers spectateurs envers l'arbitre nécessitant arrêt match de 7 minutes.		1	0.05
590 +		1	0.05
590 Comportement intimidant et/ou menaçant envers officiel		1	0.05
750 Acte de brutalité envers adv au cours de la rencontre à l'occasion action de jeu occasionnant blessure constatée par certificat médical		2	0.10
800 + circonstance aggravante : comportement intimidant/menaçant envers arbitre hors rencontre.		2	0.10
J1 Comportement antisportif (FMI)		1185	60.83
J2 Désapprobation en paroles ou en actes (FMI)		330	16.94
J3 Enfreindre avec persistance les Lois du Jeu (FMI)		82	4.21
J4 Retarder la reprise du jeu (FMI)		38	1.95
J5 Ne pas respecter la distance requise lors d'un coup de pied de coin, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche (FMI)		14	0.72
J6 Pénétrer ou revenir sur le terrain de jeu sans l'autorisation de l'arbitre (FMI)		4	0.21
J7 Quitter délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation de l'arbitre (FMI)		1	0.05
JS1 Staff:ne pas respecter avec persistance les limites de la surface technique (FMI)		2	0.10
JS4 Staff: manifester sa désapprobation par la parole ou par des gestes (FMI)		34	1.75
JS9 Staff:se comporter d'une manière irrespectueuse envers le jeu.(FMI)		1	0.05
R1 Etre coupable de faute grossière (FMI)		11	0.57

Motifs	Dossier	Nombre	%
R2 Commet un acte de brutalité (FMI)		22	1.13
R4 Empêcher un adversaire de marquer un but en touchant le ballon de la main ou annihiler de la main une occasion de but manifeste (FMI)		5	0.26
R5 Anéantir une occasion de but d'un adversaire se dirigeant vers le but (FMI)		7	0.36
R6 + Bousculade volontaire envers adversaire		1	0.05
R6 Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux ou, et, grossiers (FMI)		19	0.98
R7 + Comportement excessif ou déplacé envers arbitre.		1	0.05
R7 + Insultes envers officiel.		1	0.05
R7 + Propos blessants envers officiel hors action de jeu		1	0.05
R7 + Propos excessifs et/ou déplacés		1	0.05
R7 + comportement intimidant et injurieux envers officiel pendant et après la rencontre.		1	0.05
R7 + sous le coup de deux avertissements non révoqués		1	0.05
R7 Récidive d'avertissements		55	2.82
RS5 Staff:pénétrer sur le terrain pour chercher la confrontation ou interférer avec le jeu (FMI)		3	0.15
RS6 Staff:se comporter de manière agressive envers tout individu et/ou adopter un comportement violent(FMI)		4	0.21
RS8 Staff:tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers (FMI)		3	0.15
Dossiers avec libellés particuliers		2	0.10
Total saison :		1948	

## COMMISSION FEMININE

Pour cette saison 2022-2023, 12 équipes se sont engagées pour la 1ère phase du championnat. 8 équipes à 11 : LIVERNON, AF BIARS/BRETENOUX, ELAN MARIVALOIS, SEGALA, FIGEAC CAPDENAC, HAUT CELE, QUERCY BLC/LAC/LAL et US NOZACOISE.

À l'issue de cette 1ère phase, l'équipe de SEGALA a été sacrée « Championne d'automne » et a ainsi pu intégrer le championnat territoire. Félicitations pour leur parcours puisqu'elles terminent 3ème de leur poule.

4 équipes à 8 : BOURIANE/THEDIRAC, FCHQ, LISSAC et MOURET et VALROC FOOT.

Pour la 2ème phase, toutes les équipes se sont engagées à 11. Les équipes de Figeac Capdenac et de Valroc foot, ayant terminé 1ère de leur poule, se sont affrontées le dimanche 28 mai à Mayrinhac-Lentour pour la finale de championnat. Figeac Capdenac l'emporte par 3 buts à 2.

Je remercie le club des Cadets de l'Alzou Mayrinhacois pour l'organisation et leur accueil.

Le 15 janvier dernier, les équipes ont participé à la Coupe Valette (pratique Futsal) à Gramat. 16 équipes se sont affrontées tout au long de la journée. En remportant la finale contre Valroc Foot, l'équipe de Figeac Capdenac a été qualifiée pour les phases régionales qui se sont déroulées le 12 février à Carcassonne. Félicitations pour leur parcours puisqu'elles terminent 2nde.

Je remercie le club de Causse Limargue pour leur accueil ainsi que les établissements Valette qui ont offert un lot à chaque participante.

Le samedi 03 juin 2023, le club de Valroc Foot accueillera la journée du foot féminin sur les installations de Martel. Toutes les joueuses licenciées des catégories U6F à U16F ont été conviées. Elles alterneront matchs et défis tout au long de la journée.

La finale de la Coupe du Lot U14-U16F, opposant Figeac Capdenac à VRF/FCHQ clôturera cette journée qui se veut festive et conviviale.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Sophie Vaysse, joueuse professionnelle du Paris FC, originaire de Prayssac, qui partagera un temps d'échange avec toutes les jeunes filles.  
Je remercie le club de Valroc Foot d'avoir accepté de recevoir cette journée.

Cette année encore, nous avons pu proposer une pratique féminine chez les jeunes :

- . 4 équipes étaient engagées en U9-U11F pour une pratique de foot à 5,
- . 6 équipes en U12-U13F pour une pratique de foot à 8,
- . 8 équipes en U14-16F pour une pratique de foot à 8. Dans cette même catégorie, nous avons mis en place cette année une finale de championnat et nous avons maintenu la Coupe du Lot.

Je tiens à remercier les membres de la Commission Féminine, du District, les éducateurs, les clubs qui nous ont aidé au bon déroulement de cette saison.

Pour la saison 2023-2024, nous souhaitons pouvoir continuer à proposer une pratique dans toutes les catégories. Nous espérons que d'autres équipes viendront compléter nos différents championnats, notamment chez les jeunes.

La Présidente,  
Fanny VAYSSIERE

## **COMMISSION MEDICALE**

- Campagne de sensibilisation fin août 2022 auprès de tous les anciens fédéraux départementaux afin qu'ils réaffirment leurs engagements auprès du District du Lot,
- Campagne de promotion auprès de tous les médecins du sport du Lot (liste des diplômés fournie par l'ordre départemental des médecins) afin qu'il rejoigne la Commission Médicale du District de Football du Lot,
- Participation régulière aux comités directeurs destinés aux membres élus aux réunions du District du Lot,
- Validation après examen attentif de tous les agréments des arbitres et des surclassements par les médecins fédéraux,
- Mise en application des nouvelles modalités de délivrance des certificats d'absence de contre-indication au football en compétition validé par la FFF, pour la saison 2022/2023,
- Mise en application du questionnaire de santé paru au J.O. de mai 2017 permettant l'obtention de la licence 2 ans supplémentaires, sans examen médical, la responsabilité étant transférée au joueur et non au médecin,

- Demande de vigilance auprès des dirigeants de faire remplir les questionnaires de santé après que chaque licencié ait pris réellement connaissance de celui-ci, avant la validation de chaque licence,
- Participation à des réunions d'information (prévention blessures, alimentation, préparation saison, cannabis et addictions) à l'initiative des clubs de football de district et niveau régional,
- Signature d'un partenariat entre le Cahors Football Club et l'Unité de Médecine de l'Exercice et du Sport du Centre hospitalier de Cahors pour la prise en charge en urgences des licenciés et des arbitres en prévention primaire (licences) et tertiaire (blessés).

Le Président,  
Yves ABITTEBOUL

## **COMMISSION D'APPEL**

### **COMPOSITION :**

Président : Michel LASFARGUES

Membres : Mmes Jacqueline LEPOINT, Josiane SAGAZ, Sarah TORNEL, Sandra VIDEIRA ; MM Christophe BRUNET, Gilles CASSABOIS, Jean Pierre CORMANE, Didier CUNIAC, Laurent IMPERIALE, Pierre TERRE.

La Commission a enregistré la démission de MM Yvan CALVET, pour raison personnelle ; Patrick LABORIE, pour déménagement et Thomas LEMEURLY, pour raison professionnelle.

La commission a siégé deux fois (le 27/10/2022 et le 13/04/2023).

Au cours de ces deux réunions, il a été examiné deux dossiers disciplinaires.

Le Président,  
Michel LASFARGUES

## **COMMISSION DES ARBITRES**

### **NOMBRE ARBITRES & CATEGORIE :**

ESPOIR FEDERAL : 1

ARBITRE FEDERAL FUTSAL : 1

ARBITRES LIGUE SENIORS FEMININES ET MASCULINS : 6

STAGIAIRE LIGUE SENIOR 2022/2023 : 1

JEUNES ARBITRES DISTRICT : 4

ARBITRES DISTRICT SENIORS : 45

ARBITRE STAGIAIRE 2021/2022 SENIOR : 1

ARBITRES STAGIAIRES 2022/2023 : JEUNES : 7 (dont 2 très jeunes) et SENIORS : 2.

**TOTAL arbitres : 68 dont 4 n'ayant pas officié durant la saison 2022/2023.**



4 Réunions de la CDA durant la Saison.

Observation de tous les arbitres District titulaires pendant la saison. Avec 2 observations pour les candidats Ligue et pour les arbitres D2 susceptibles de passer D1.

Avec des tests pour classement des arbitres D1 pour mise en place d'un classement au rang de tous les arbitres, lors de la saison 2023/2024.

Mise en place pour la saison prochaine d'arbitres D3 pour être en conformité avec les règlements généraux pour l'arbitrage.

Tous les Arbitres Stagiaires ont été accompagnés par des tuteurs 3 à 5 fois en fonction de leur évolution avec une attention particulière pour les « Jeunes Arbitres ».

3 arbitres District postulent pour être candidat Ligue pour la saison 2023/2024.

Sur les 12 Candidats à la Formation Initiale Arbitre sur la saison 2020/2021, 9 ont poursuivi cette saison.

Formation Initiale Arbitre Saison 2022/2023 : 9 candidats reçus en tant que stagiaires dont 3 qui ont fait la formation dans le District de la Corrèze.

Implication positive de la majorité des arbitres qui a permis une couverture sur l'ensemble des matchs, même en D4. Nous avons aussi désigné des arbitres assistants en Ligue R3 et parfois en R2.

Les échanges d'arbitres avec les Districts de L'Aveyron et du Tarn & Garonne ont continué cette saison et cela a permis de désigner des arbitres Lotois dans ces départements et avoir des arbitres de ces mêmes départements en D1 dans le Lot. Les conventions avec ces 2 départements seront reconduites la saison prochaine. Etude pour de nouveaux échanges d'arbitres avec la Corrèze et le Cantal pour la saison 2023/2024 concernant la D1 et la D2.

Le rassemblement d'hiver des arbitres a été annulé pour cause de Covid.

L'Assemblée Générale de fin de saison des arbitres aura lieu le 02/07/2023 à Salviac.

Le Président,  
R. NAVARRE

## **COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

### Membres de la Commission :

- ✓ RAYNAL Marie Laure
- ✓ FAGES Roger
- ✓ LAPLACE Daniel
- ✓ SOURZAT Daniel
- ✓ NAVARRE Robert
- ✓ GOUSSET Patrick
- ✓ LOUIS Dominique



La Commission s'est réunie à quatre reprises cette saison conformément au règlement du Statut de l'Arbitrage, afin d'évaluer les situations des clubs et des arbitres du Lot.

La Commission aura constaté les clubs en infraction et aura validé la situation des arbitres du Lot, mais elle aura aussi, dans ses différents procès-verbaux, rappelé les droits et obligations des clubs et des arbitres lotois.

Cette saison neuf stagiaires ont réussi l'examen et ont évolué sur nos terrains. Merci à tous les clubs qui se sont investis dans la formation de nouveaux arbitres et merci aux arbitres en fonction de leur implication.

Il y a encore trop de clubs qui ne sont pas en règle avec les statuts, la Commission rappelle qu'il est possible de former des jeunes arbitres et elle reste à la disposition des clubs ainsi que la Commission Départementale des Arbitres dans le cheminement.

La Commission souhaite aussi la bienvenue aux arbitres qui ont choisi le Lot pour s'installer et leur souhaite un beau parcours sur nos terrains.

La Commission rappelle aussi que la date limite pour introduire un renouvellement de licence d'arbitre pour la saison 2023-2024 est au 31/08/2023 !

Tous les membres de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage souhaitent de bonnes vacances et une bonne rentrée pour la saison 2023-2024.

La Présidente,  
Marie Laure RAYNAL

## **COMMISSION DES JEUNES**

Nombre licences garçons :

2022/2023	2302	2021/2022	2079	2020/2021	1849
-----------	------	-----------	------	-----------	------

Nombre licences filles :

2022/2023	386	2021/2022	368	2020/2021	302
-----------	-----	-----------	-----	-----------	-----

### **Catégorie U6/U7**

- Journée de rentrée 24 septembre.
- 1<sup>ère</sup> phase, 4 journées jusque fin novembre, 45 équipes engagées, pour 24 plateaux.
- Du 20 décembre à la fin février : uniquement du futsal, sur inscription en gymnase.
- 2<sup>ème</sup> phase, 4 journées, de mars à mai, 47 équipes engagées, pour 24 plateaux.
- 2 journées festives, 47 équipes sur 5 sites.
- Journée Nationale des Débutants (U7/U9) le 18 juin à Cahors.

### **Catégorie U8/U9**

- Journée de rentrée 24 septembre.
- 1<sup>ère</sup> phase, 5 journées jusque fin novembre, 51 équipes engagées, pour 30 plateaux.
- Du 20 décembre à la fin février : uniquement du futsal, sur inscription en gymnase.
- 2<sup>ème</sup> phase, 5 journées, de mars à mai, 52 équipes engagées, pour 30 plateaux.
- 1 journée festive, 52 équipes sur 5 sites.
- Journée Nationale des Débutants (U7/U9) le 18 juin à Cahors.

### **Catégorie U10/U11**

- Journée de rentrée 17 septembre.
- 1<sup>ère</sup> phase, 4 journées, 35 équipes engagées, 3 poules géographiques, pour 140 matchs.
- Du 20 décembre à la fin février : uniquement du futsal, avec un challenge sur 2 journées (brassage et finale) et plateaux en gymnase sur inscription.
- 2<sup>ème</sup> phase, 4 journées, de mars à mai, 35 équipes engagées, 2 poules par niveau pour 140 matchs.
- 2 journées festives, sur le modèle du festival Pitch, avec défis, questionnaires et matchs. 1<sup>ère</sup> journée géographique sur 9 sites et finale à Figeac avec les 16 « meilleures » équipes.

### **Catégorie U12/U13**

- Phase 1, 28 équipes engagées, 3 poules géographiques, sur 4 journées pour 108 matchs.
- Phase 2, 31 équipes engagées, 3 poules par niveau, sur 6 journées pour 192 matchs.
- Phase 3, 28 équipes engagées (3 forfaits généraux) sur 4 poules par niveau. Résultat poule 1 : 1<sup>er</sup> AFBB/USPT, 2<sup>ème</sup> GCPVDO et 3<sup>ème</sup> ESLG.
- Challenge Futsal, une journée brassage géographique et finale, vainqueur ?
- Festival Pitch (régis par le règlement national, applicable aux phases départementales et régionales), 3 tours préliminaires, le 1<sup>er</sup> géographique, puis classement avec formule échiquier. Finale le 1<sup>er</sup> avril à Souillac avec les 16 premiers qualifiés. (Vainqueur GCPVDO, disqualifié car 11 joueurs inscrits sur la feuille de match, obligation 12 joueurs. Deuxième Figeac/Capdenac disqualifié car nombre de joueurs mutés hors période trop nombreux. De fait, c'est L'entente Labastide Murat/Saint Germain qui a représenté le Lot le 13 et 14 mai à Muret.  
Ce sont les équipes de Montpellier Hérault SC qui se sont qualifiées pour la phase nationale des 3 et 4 juin à Capbreton dans les Landes.

### **Catégorie U14/U15**

- Championnat en 2 phases.
- Phase 1, 12 équipes engagées dont 5 en foot à 8 (avec résultat gelé). 2 poules, aller simple, les 3 premiers de chaque poule en D1 et les autres en D2.
- Phase 2, toutes les équipes se sont engagées en foot à 11. D1/D2, 2 poules de 6, matchs aller/retour. D1, 1<sup>er</sup> GCEM, 2<sup>ème</sup> ESLG et 3<sup>ème</sup> Entente Bouriane. D2, 1<sup>er</sup> GHCS, 2<sup>ème</sup> GMPPFC et 3<sup>ème</sup> GCEM 2.
- Coupe du Lot, formule échiquier, vainqueur GCEM contre Entente Bouriane
- Coupe Occitanie, Figeac/Capdenac et GCEM éliminées en 16<sup>ème</sup> de finale contre, respectivement Plaisance du Touch et Rodez.
- Challenge Futsal (inscription d'office), 2 journées brassage puis finale, 1<sup>er</sup> GCEM, 2<sup>ème</sup> GHCS et 3<sup>ème</sup> Entente Bouriane
- Championnat Futsal (sur inscription), 2 journées brassage puis finale, 1<sup>er</sup> GCEM, 2<sup>ème</sup> VRF/FCHQ et 3<sup>ème</sup> GLFC46.

### **Catégorie U16/U17**

- Championnat poule unique 9 équipes dont 3 en foot à 8 avec résultats gelés (obligatoire) et 2 forfaits généraux. 1<sup>er</sup> Lacapelle Foot, 2<sup>ème</sup> GMPPFC et 3<sup>ème</sup> Entente Bouriane.
- Coupe du Lot, en formule classique, vainqueur Lacapelle Football contre GLFC46
- Coupe Occitanie, GCPVDO éliminé en 32<sup>ème</sup> de finale contre entente Castelmaurou/Verfeil.

- Championnat Futsal (sur inscription) 4 équipes engagées, 2 forfaits (Figeac/Capdenac et GMPPFC) vainqueur Lacapelle Foot contre GCEM.
- Challenge Futsal (inscription d'office), 2 journées brassage puis finale, 1<sup>er</sup> Lacapelle foot, 2<sup>ème</sup> GLFC46 et 3<sup>ème</sup> Entente Bouriane.

Pour rappel, début septembre à Labastide Murat, tous les clubs, pour toutes les catégories (masculines et féminines) ont été conviés. C'est en concertation avec les éducateurs présents que les différentes compétitions ont été envisagées et établies. C'était une volonté de la Commission des Jeunes pour avoir la plus grande adhésion des éducateurs et permettre le plus de rencontres essentielles aux jeunes pratiquants. Nous avons renouvelé l'expérience en décembre sur le Foot animation et malgré cela trop de changement ont été opérés, et trop de forfaits d'équipes, qui souvent ne se sont pas identifiées auprès des clubs recevants.

Fort de ce constat, la Commission va réfléchir sur les modalités de mise en place des différents championnats et plateaux pour la saison à venir.

La Commission remercie tous ces membres qui ont donné de leur temps tout au long de la saison au dépend bien souvent du temps personnel auprès de leur famille.

Elle remercie également tous les éducateurs qui ont été porteurs d'innovation, de projet, qui ont contribué à l'organisation des phases.

Bonne fin de saison à toutes et à tous et nous espérons vous retrouver tous en forme pour la rentrée !

La Présidente,  
M.L. RAYNAL

# COMITE DIRECTEUR

## Compte-rendu Comité Directeur du 16 mai 2023

### Présents :

Serge MARTIN, Michel LASFARGUES, Jacques BARRE, Alain MAS, Marie Laure RAYNAL, Fanny VAYSSIERES, Damien HUG, Benoit DORIAN, Jean Luc BOYER, Didier CUNYAC, Aubert LAMBLIN, Philippe POLOMSKI, Laurent IMPERIALE, Sabine COUDERC, Robert NAVARRE, Claudine VERMANDE.

### Assistent :

Véronique CROS, Edgar MPOSA GONDA.

### Excusés :

Marine GALTHIE, Robin HINGRAND, Yves ABITBULL, Pierre TERRE, Alain BEAUSOLEIL.

Validation à l'unanimité des présents du PV du Comité Directeur du 23 mars dernier, paru au PV n° 39 du 4 avril 2023.

Les accessions et rétrogradations seront validées au Comité Directeur du 13 juin prochain (après avis des Commissions des Statut des Educateurs et de l'Arbitrage).

L'Assemblée Générale de la FFF aura lieu le 10 juin 2023 avec l'élection de deux membres pour le COMEX et du Président. Pour 2024, il faudra la parité au COMEX. Un nouveau système de répartition des voix lors des élections sera mis en place : 33% pour les clubs amateurs, 33% pour les professionnels et 33% pour les présidents de Ligue et de District.

M. Benoit DORIAN, par manque de temps, souhaite démissionner de son poste de Président de la Commission du Statut des Educateurs ; un volontaire devra être trouvé pour le remplacer.

Proposition de modifier le nombre d'élus au Comité Directeur pour les élections de 2024, actuellement fixé au nombre de 24. Plusieurs propositions sont faites : 18, 20 ou rester à 24.

Résultats du vote :

. 7 votes pour 20,

. 3 votes pour 24,

. 5 votes pour 18.

Le nombre retenu sera de **20** personnes pour la composition du Comité Directeur. Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 17 juin prochain.

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

### Examen des vœux des clubs :

\*Lalbenque : propositions étudiées par le Comité Directeur et la Commission Féminine mais elles ne peuvent être retenues comme des vœux à présenter à l'Assemblée Générale,

\*Mayrinhac et Bégoux Arcambal : proposition de ne pas maintenir l'obligation d'équipes U13 en catégorie D3.

Ce vœu amène une discussion importante. La Commission des Jeunes reconnaît la difficulté pour certains clubs d'avoir une équipe de jeunes mais elle argumente sur les efforts fait pour essayer de maintenir un

nombre d'équipes de jeunes satisfaisant pour l'avenir du football lotois. Il semble difficile de supprimer cette obligation.

La décision est mise au vote :

- . pour la suppression de l'obligation : 3,
- . pour le maintien de l'obligation : 10,
- . abstentions : 3.

Le vœu ne sera donc pas retenu.

La proposition soutenue par le Président du District de supprimer l'obligation n'est pas suivie par le Comité Directeur.

Pour la Journée des Débutants, le club de Cahors envisage de proposer des repas aux clubs.

Répartition des membres du Comité Directeur sur les différentes finales de Coupe ou de Championnat.

M. Edgar MPOSA GOND, CTD DAP, évoque ses interventions dans les écoles : 22 au total pour cette saison, ce qui correspond à 665 élèves. Il serait intéressant de faire un lien entre ces dernières et les clubs.

M. Edgar MPOSA GOND, CTD DAP propose la candidature de l'Elan Marivalois au label « espoir », proposition validée, la décision finale revient à la FFF.

Des clubs lotois sont lauréats pour « les clubs lieu de vie » concernant le PEF, Toutes Foot...

Le Challenge du Foot Loisir a lieu le dimanche 21 mai à Saint Germain du Bel Air. Dans le cadre des Jeux Olympique, plusieurs journées seront mises en place avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), la journée de l'olympisme aura lieu le 23 juin au stade Desprat à Cahors.

Intervention de M. Robert Navarre, Président de la CDA : en cette fin de saison, l'on constate de nombreux changements de lieux, d'horaires, de jours pour les matchs. Cela complique énormément la gestion des arbitres, la CDA ne désignera plus d'arbitre, si les changements ne sont pas prévus 10 jours avant la date de la rencontre.

Des propos racistes, homophobes, désobligeants, lors de certaines rencontres ont conduit à l'arrêt momentané de ces dernières. Ces agissements ne pouvant être acceptés, ils se verront plus sévèrement sanctionnés à partir de la saison prochaine.

M. Laurent Impériale propose l'utilisation du carton blanc afin de tenter de faire baisser la violence. Cela sera discuté au prochain Comité Directeur et à l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Prochain Comité Directeur le 13 juin prochain.

Le Président,  
S. MARTIN

La Secrétaire Générale,  
C. VERMANDE



# INFORMATIONS GENERALES

Ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

## PASS'SPORT 2023

### Notice club sportif

#### 1. Faire une communication générale

- Apposer dans votre club
  - L'affiche informant de la reconduction du dispositif pour la saison sportive 2023/2024
  - L'affiche rappelant les publics bénéficiaires,
- Faire une information sur votre site internet.

[Les affiches ont été transmises par le MSJOP aux fédérations sportives]

#### 2. Informer individuellement chaque jeune

- Demander systématiquement lors de l'inscription aux jeunes et à leurs parents s'ils sont éligibles au Pass'Sport : enfants bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé, de l'Allocation éducation enfant handicapé, de l'allocation de rentrée scolaire ou étudiant boursier.

#### 3 Appliquer immédiatement la déduction de 50€ lors de l'inscription, contre la remise du code individuel au nom de l'enfant, prouvant son éligibilité au Pass'Sport. Ce code est transmis par le ministre des sports à la famille, fin août.

#### 4 Pour les inscriptions ou pré-inscriptions prises entre début juin et fin août 2023 (soit avant la transmission des codes individuels) :

- Vous pouvez appliquer la déduction et **demandeur un chèque de caution de 50€ à la famille**
- **Restituer le chèque** de caution lors de la transmission du code individuel par la famille fin août / début septembre.
- A défaut de transmission du code, procéder à l'encaissement du chèque.

#### 5 Faire la demande de remboursement des Pass'Sport sur votre compte LecompteAsso (LCA). Le remboursement est réalisé rapidement par l'Agence de services au paiement, à la fin de chaque mois à partir de septembre.

Pour toute information sur le dispositif : <https://www.pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles/faq/>

## **ASSEMBLEE GENERALE DISTRICT DU LOT :**

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra le **SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45 à Espace « François Mitterrand » Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100.**

9 h 00 : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs,

9 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale.



### **ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS**

**A FIGEAC, ESPACE FRANÇOIS MITTERAND,**

**LE 17 JUIN 2023**

#### **ORDRE DU JOUR**

9 h : Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.

9 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale,

- Allocution de bienvenue du Maire de Figeac ou de son représentant,

- Mot du Président du club de Figeac Capdenac Quercy Foot,

- Allocution de Monsieur Serge MARTIN, Président du District du Lot de Football,

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022, paru au PV n° 28 du 17 janvier 2023.

#### **\* Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Vote sur la modification de la structure du championnat de D3,

- Modification de la composition du Comité Directeur de 23 membres à 20.

#### **\* Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Rapport moral de Madame Claudine VERMANDE, Secrétaire Générale du District du Lot de Football,

- Examen des vœux des clubs,

- Election des délégués représentants des clubs du District du Lot de Football saison 2023/2024),

- Carton blanc,

- Intervention de GROUPAMA,

- Allocution des personnalités,

- Remise des récompenses du Fair-Play,

- Clôture de l'Assemblée Générale,

- Verre de l'amitié.



## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

**SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45**  
**Espace « François Mitterrand »**  
**Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100**

### **POUVOIR**

**Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h**

Numéro affiliation du club : .....

Le bureau du club de : .....

Donne pouvoir à M. (ou Mme).....

Numéro de licence .....

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président

Cachet du Club

*Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que 2 associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »*



## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

SAMEDI 17 JUIN 2023 à 9 h 45  
Espace « François Mitterrand »  
Place Philibert Renaud à FIGEAC 46100

### INSCRIPTION REPAS

9 h : Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs.

*Il est impératif de respecter les horaires.*

**Buffet :**

**Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).**

(Possibilité de repas supplémentaires payants 15€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le mardi 13 juin 2023 délai de rigueur.

Le club de : .....

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit : .....

payant : .....

.....

Fait à ..... Le .....

Cachet du club

Signature du Président (ou secrétaire)

---

### CARTE CARBURANT :

**Rappel aux clubs de :** ECCF ; FCHQ ; EF FOOT AZUR ; HAUT CELE ; LABASTIDE MURAT ; PPFC ; ST PAUL DE LOUBRESSAC.

Les clubs ci-dessus cités non pas utilisé tout ou partie de leur carte carburant ; attention la date limite d'utilisation est le **30 JUIN 2023**.

# COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

## Finale Championnat D2 :

La finale du championnat D2 est prévue le **11 juin 2023 à 15 heures à St Germain** et opposera PPFC 1 à CAUSSE SUD 1.

## Finales Coupes :

La finale des RESERVES A « Abel Chéron » est prévue le **11 juin 2023 à Thégra** à 15 heures et opposera ESLG 2 à VAL ROC 2.

La finale des RESERVES B « Jean Bach » est prévue le **11 juin 2023 à Cajarc** à 15 heures et opposera US 3C CATUS 2 – ENT SEGALA FOOT 2.



## **INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS 2023/2024 :**

**Rappel :** Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R2 et R3)

### **Modalités d'engagement :**

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2023
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2022/2023 ont été pré-engagés pour la saison 2023/2024.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez **impérativement** valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2023/2024
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2023/2024
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

**Attention :** Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « **pré-engagement** ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

### **Clubs en cours de fusion :**

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires  
Contacter le Service Compétitions E.mail : [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr)

# COMMISSION DES JEUNES & FEMININES

## 1 - FOOTBALL D'ANIMATION :

### ATTENTION RECTIFICATIF ORGANISATION JOURNEE DES DEBUTANTS DU 18 JUNI 2023 A CAHORS :

La Commission des Jeunes rencontrant des problèmes logistiques pour l'organisation de la journée et afin de respecter le temps de jeu légal a décidé de modifier la journée, comme suit :

- . U7 : rencontres de 10 heures à 12 heures,
- . U9 : rencontres de 14 heures à 16 heures.

Restauration : possibilité de prendre des repas sur place.

## PÔLE FEMININ :

**La date limite de retour du Challenge du Fair-play Féminin seniors était le 30 mai dernier :**

- . pour la D1 : seuls les clubs de US NOZACOISE, FIGEAC CAPDENAC QF ; ELAN MARIVALOIS et LIVERNON ont retourné le questionnaire,
- . pour la D2 : seul le club de VAL ROC a retourné le questionnaire.

Il manque donc les clubs de :

- . pour la D1 : QUERCY BLANC ; SEGALA FOOT ; BIARS BRETENOUX.
- . pour la D2 : BOURIANE ; FCHQ et LISSAC ET MOURET.

### CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF (FAIR PLAY) – EQUIPES SENIORS FEMININES

Nom du club qui note : .....

Devant le manque d'arbitre et afin de définir l'équipe la plus « fair-play », nous vous demandons de noter les équipes que vous rencontrez (championnat et coupe).

- Avant le match (accueil, retard, présentation des licences) ..... sur 4 points,
- Pendant le match (comportement des dirigeants, des accompagnateurs, des joueurs, entre eux et envers l'arbitre ..... sur 6 points,
- Après le match (entrée au vestiaire, comportement des joueurs et des dirigeants ..... sur 6 points,
- Relation en général, communication entre les deux clubs avant et après le match, comportement du public, des supporters ..... sur 4 points.

Dates championnat	Date coupe	Nom de l'équipe rencontrée	Note sur 20

Dates championnat	Date coupe	Nom de l'équipe rencontrée	Note sur 20

Les clubs qui ne retourneront pas la feuille complétée verront leur total diminué de 10 points, ceux qui auront répondu, verront leur total augmenté de 20 points.

**Merci de retourner vos notations pour le MERCREDI 31 MAI 2023**

# RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

## **Rappel :**

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2006) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.). Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.
- Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

## **LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :**

ENTENTE VALLEE LOT – Le 24 juin 2023 à Lamagdelaine – Catégories U19, séniors et vétérans.

LIVERNON – Le 24/06/2023 à Livernon – Catégorie U11.

PSV D'OLT – Le 07/05/2023 à Pradines – Catégorie U11,  
PSV D'OLT – Le 18/05/2023 à Douelle – Catégorie Séniors à 8,

ELAN MARIVALOIS – Le 27/05/2023 à Leyme – Catégorie U17,  
ELAN MARIVALOIS – Le 01/07/2023 à Leyme – Catégories U7, U9 et U11.

BEGOUX/ARCAMBAL – Le 27/05/2023 à Arcambal – Catégorie U11.

BOURIANE – Le 03/06/2023 à Gourdon « Hermissens » - Catégories U11 et U13.

BIARS BRETENOUX – Le 22/04/23 à Biars – Catégories U7 et U9,  
BIARS BRETENOUX – Les 17/06/23 et 18/06/23 à Biars – Catégories U11 et U13.

SEGALA FOOT – Les 08/04/2023, 09/04/2023 et 10/04/2023 à Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11 ;  
U13, U15 et U15F.

LA FORTUNIERE – le 1<sup>er</sup> mai 2023 à Labastide Murat – U17, Séniors et Vétérans.

LALBENQUE/FONTANES – Le 3 juin 2023 (U7/U13) et le 4 juin 2023 (U9/U11) à Fontanes.

MONTCABRIER – Le 10 juin 2023 à Montcabrier – Catégorie : U11 et le 11 juin 2023 à Montcabrier –  
Catégorie : U13.

HAUT CELE – Le 3 juin 2023 à Bagnac (Stade André Bar) – Catégories : U9 et U11.

CAZALS MONTCLERA – Le 11 juin 2023 à Cazals – Catégorie : U15 F.

FIGEAC CAPDENAC QF :

. le 1<sup>er</sup> mai 2023 au Stade des Berges à Capdenac – Catégories : U7/U9 et U9F/U11F,

. le 27 mai 2023 au Stade du Calvaire – Catégorie : U13,

. le 10 juin 2023 à Figeac Londieu – Catégories : U11 et U13 F.

# COMMISSION DES ARBITRES

## **FORMATIONS D'ARBITRES – PREVISION 2023/2024 :**

La prochaine session en « formation initiale en arbitrage » aura lieu :

- . le 30 septembre 2023,
- . le 1<sup>er</sup> octobre 2023,
- . le 7 octobre 2023.

Vous pouvez d'ors et déjà contacter le secrétariat du District ou la Commission Départementale des Arbitres pour inscrire vos futurs candidats.

Il en va de l'avenir de l'arbitrage pour tous vos clubs et équipes ; c'est l'affaire de tous !